INVESTIR POUR L'AVENIR

Bulletin national d'information

Juin 2013

VOL. 5, NO. 3

THÈME DE CE NUMÉRO :

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

TABLE DES MATIÈRES

Mot du comité éditorial 1

Dossier de fond 2

Nouvelles internationales 4

En manchette 6

Pleins feux sur les régions 7

Formation 11

Le coin lecture 13

La boîte à outils 14

Glossaire 15

Un regard sur la littérature scientifique 16

Chapeau 18

Courrier du lecteur 19

MOT DU COMITÉ ÉDITORIAL

L'été est à nos portes ! En plus de profiter de l'air frais et du beau soleil, qui, espérons-le, seront au rendez-vous, nos activités extérieures nous donneront la chance d'admirer les fruits d'un travail minutieux pour « aménager » notre environnement.

En effet, autour de nous, les routes, les trottoirs, les maisons, les commerces, les parcs, etc., ont tous fait l'objet d'une réflexion quant à leur emplacement. Cet emplacement, bien qu'il semble anodin, peut avoir des répercussions importantes, allant même jusqu'à influencer nos habitudes de vie !

Ce numéro fort intéressant du bulletin national d'information *Investir pour l'avenir* porte sur **l'aménagement du territoire et l'urbanisme**. Vous y découvrirez des articles abordant quelques aspects de ce large thème relativement aux saines habitudes de vie. Vous y découvrirez également des initiatives intéressantes menées aux quatre coins du Québec et ailleurs dans le monde, et plusieurs idées de formation à venir.

Vous avez répondu en grand nombre à notre sondage d'appréciation du bulletin et nous voulons profiter de l'occasion pour vous en remercier. Nous analyserons le tout avec intérêt afin que les prochains numéros répondent davantage à vos besoins.

De plus, n'hésitez pas à nous transmettre des sujets d'articles ainsi que vos réactions et commentaires sur les articles publiés. C'est un grand plaisir de vous lire et de connaître davantage votre « pouls » sur les numéros du bulletin !

Bonne lecture et bon été !

Le comité éditorial

Si les concepts d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'environnement bâti ne vous sont pas familiers, sautez vite à la section *Glossaire* pour y découvrir leurs définitions et leurs différences.

ERRATUM

Notez qu'une erreur s'est glissée à la page 4 du numéro d'avril 2013. C'est 61 % des adultes (plutôt que 68 %) qui accusaient un excès de poids au Québec en 2008.

Voici la référence pour plus de détails :
P. LAMONTAGNE et D. HAMEL. *Surveillance du statut pondéral chez les adultes québécois : portrait et évolution de 1987 à 2010.* Institut national de santé publique. 2013. 85 p.

Québec

DOSSIER DE FOND

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSPORT : DES STRATÉGIES PROPICES AU MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Nettement axé sur les déplacements en automobile (*car-oriented development*), l'aménagement du territoire de nos villes et de nos régions nous incite au mode de vie sédentaire au quotidien.

L'aménagement du territoire, par exemple pour les déplacements en automobile, a des conséquences sur la santé. Ces conséquences sont principalement l'inactivité physique et le surplus de poids menant aux maladies chroniques comme le diabète de type II et les maladies cardiorespiratoires. Le fort usage de l'automobile entraîne aussi des risques de traumatismes routiers et a des effets notables sur les écosystèmes. Ainsi, pour des raisons de santé et de développement durable, les experts conviennent de plus en plus qu'un environnement bâti axé sur les transports actifs et collectifs *(pedestrian-oriented development et transit-oriented development)* doit être implanté.

Pour y arriver, il est essentiel d'élaborer un ensemble de stratégies d'actions qui visent les interventions à l'échelle des quartiers ou des noyaux villageois de même qu'à l'échelle de la municipalité et de la municipalité régionale de comté (MRC). Les grandes stratégies reconnues sont :

- Des stratégies d'urbanisme (ex. : zonage soutenant la mixité des fonctions urbaines et une typologie résidentielle diversifiée, politique de stationnements hors rue);
- Des stratégies de transport (ex. : financement bonifié pour l'amélioration du transport collectif, mesures de gestion de la demande en transport);
- Des stratégies de design urbain (ex. : aménagement d'espaces publics accueillants à échelle humaine et de trottoirs larges avec mobilier urbain);
- Des stratégies de voirie (ex. : mesures d'apaisement de circulation, adoption d'une politique de rues conviviales [*complete street*]).

L'aménagement du territoire et du transport est un obstacle structurel majeur au développement d'un mode de vie physiquement actif.

Ces grandes stratégies sont complémentaires, car il faut agir à toutes les échelles et selon toutes les dimensions pour créer une synergie. C'est l'intensité de leur application qui variera selon les réalités du milieu. Par exemple, il est raisonnable de penser que dans un quartier central urbain, on aura besoin d'implanter en priorité des mesures d'apaisement de circulation automobile pour sécuriser le transport actif, tandis que dans une municipalité de banlieue, on tentera plutôt d'améliorer l'offre de transport collectif et d'en aménager adéquatement les arrêts. Dans tous les cas, c'est l'ensemble des stratégies qui doivent être réfléchies de façon intégrée. Leur mise en place sera modulée selon les besoins et les contraintes du milieu.

La prise de décision appuyée par la connaissance des impacts sur la santé tout comme la planification de l'aménagement et du transport à différentes échelles constituent des conditions nécessaires pour le développement d'un environnement bâti propice au mode de vie physiquement actif. Les outils d'urbanisme ont un potentiel certain pour ce développement. Toutefois, c'est grâce à la collaboration soutenue entre les intervenants de la santé publique, de l'aménagement et du transport que s'étendra l'urbanisme favorable aux saines habitudes de vie et à la santé.

Source : ***Sophie Paquin,*** Direction de santé publique de Montréal

Pour en savoir plus :

- **P. BERGERON et S. REYBURN, *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids,* [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 2010, 98 p., [www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1108_ImpactEnvironBati.pdf] (Consulté le 7 mai 2013).**
- **I. BOUCHER et N. FONTAINE, *L'aménagement et l'écomobilité : Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable,* ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2011, 232 p.**
- **A.L. DANNENBERG, F. HOWARD et R.J. JACKSON, *Making Healthy Places: Designing and Building for Health, Well-being, and Sustainability,* Island Press, 2011, 417 p.**

PLANIFIER NOS ACTIONS : **ESSENTIEL AU DÉVELOPPEMENT D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU TRANSPORT ACTIF SÉCURITAIRE**

Les organisations de santé publique régionales et locales peuvent agir de façon diversifiée et efficace afin de développer un environnement propice au transport actif sécuritaire. Pour ce faire, il leur est primordial de bien planifier les actions à entreprendre. La Direction de santé publique (DSP) de Montréal a pris des engagements concrets en ce sens.

D'abord, il importe de montrer la nécessité d'agir. À cet effet, la sensibilisation de nombreux partenaires institutionnels, municipaux et communautaires aux conséquences des modes d'urbanisation et de transport sur l'inactivité physique, le surpoids et les maladies chroniques est essentielle. À cet effet, en 2006, la DSP de Montréal a publié un rapport de son directeur intitulé *Le transport urbain, une question de santé.* Ce rapport traitait des principales conséquences du transport sur la santé et des caractéristiques de l'environnement bâti qui y sont associées. Il a permis d'informer les acteurs sociaux et de les mobiliser dans une démarche à long terme pour amorcer la mise en place de solutions reconnues selon leur champ de responsabilités.

Sur l'île de Montréal, le nombre de déplacements en transport collectif est passé de 958 073 à 1 135 837 en 10 ans.

Ensuite, des objectifs quantifiés et des stratégies d'action efficaces doivent être mis de l'avant. La DSP de Montréal a inclus dans son plan régional 2010-2015[1] une orientation intitulée *Une ville et des quartiers sécuritaires qui favorisent un mode de vie physiquement actif.* Cette orientation a permis de planifier des priorités d'action et de définir des objectifs quantifiés pour la région en collaboration avec divers partenaires. Par exemple, des actions devront viser la diminution du volume de circulation de 20 % dans les quartiers afin de contribuer à la réduction de 40 % du nombre de blessés de la route d'ici 2020. De même, il faudra augmenter la part modale du transport actif à 20 % afin de contribuer à réduire le taux de prévalence de l'obésité (2 %) et de l'embonpoint (5 %). Ce cadre constitue la logique d'action pour la généralisation du mode de vie physiquement actif parmi la population. Il vise à orienter les actions, à promouvoir l'offre de services auprès des partenaires et à consolider une démarche collective mobilisatrice vers une meilleure santé de la population.

Le développement des saines habitudes de vie par le transport actif dans un environnement bâti favorable est un enjeu de taille. Pour la santé des collectivités, les améliorations doivent se poursuivre et les organisations de santé publique régionales et locales peuvent exercer un rôle majeur dans ce vaste chantier populationnel.

Source : ***Louis Drouin*** avec la collaboration de ***Sophie Paquin*** et de ***François Thérien,*** Direction de santé publique de Montréal

La publication du rapport du directeur de santé publique de Montréal en 2006 a constitué une étape charnière dans la création d'environnements bâtis favorables au transport actif et collectif sécuritaire.

Le cadre logique de la DSP de Montréal établit des objectifs et des cibles à atteindre de même que des actions à privilégier, basées sur les grandes stratégies de santé publique :

- **L'information sur les problèmes sanitaires, par exemple la distribution géographique des blessés de la route au regard du volume de trafic et de la géométrie des intersections.**
- **L'influence des politiques publiques, par exemple la diffusion de résultats de recherche auprès des administrations publiques, rédaction de plaidoyers pour les consultations publiques organisées.**
- **Le soutien à la mobilisation communautaire, par exemple les appuis financiers aux organismes non gouvernementaux (ONG) et les appuis financiers par le programme Quartiers 21 réalisé en partenariat avec la Ville de Montréal, activités de partage des meilleures pratiques avec les ONG et les organisations locales de santé publique, création d'outils accompagnés de formations.**
- **L'évaluation des interventions sur l'environnement bâti et le mode de vie physiquement actif, par exemple le système de vélos en libre-service BIXI, la mobilisation communautaire pour la mobilité durable avec le projet de recherche CLASP.**

1. Le plan régional de la DSP de Montréal est accessible en ligne : **www.dsp.santemontreal.qc.ca/publications/publications_resume.html?tx_wfqbe_pi1%5Buid%5D=1499**

NOUVELLES INTERNATIONALES

ROYAUME-UNI – ADOPTION D'UNE LOI SUR LE TRANSPORT ACTIF

En février 2013, le Royaume-Uni a adopté une loi sur le transport actif intitulée l'*Active Travel (Wales) Bill*. Il s'agit d'un pas de plus vers la mise en place d'environnements favorables à la santé dans ce pays.

Cette loi précise les obligations des autorités locales afin de favoriser le transport actif. Ainsi, les autorités locales sont maintenant tenues d'améliorer de façon continue leurs infrastructures et leurs routes pour les piétons et les cyclistes. Elles doivent aussi concevoir des cartes présentant les routes actuelles et futures, et prendre en compte les besoins des piétons et des cyclistes dans leurs nouveaux projets de route.

Pour plus de détails sur le processus de consultation ayant mené à cette loi, rendez-vous à l'adresse suivante : **wales.gov.uk/consultations/transport/activetravelbill/?lang=en**

Source : ***Yves G. Jalbert,*** Institut national de santé publique du Québec

L'adoption de cette loi fait suite au dépôt d'une pétition par l'organisation Sustrans Cymru à l'assemblée du gouvernement du Royaume-Uni. Par sa pétition, Sustrans Cymru proposait l'adoption d'une loi sur le transport actif et revendiquait la création d'un réseau de nouvelles routes afin de persuader les gens de ne pas utiliser leur véhicule lors de courts déplacements. De mai à août 2012, le gouvernement du Royaume-Uni a soumis à un processus de consultation un livre blanc, intitulé *Consultation on Active Transport (Wales) Bill*. La loi sur le transport actif a par la suite vu le jour.

ÉTATS-UNIS – BOISSONS SUCRÉES ET OBÉSITÉ : COCA-COLA LANCE UNE VIDÉO CONTROVERSÉE

La ville de New York a entrepris des démarches afin d'interdire la vente de boissons gazeuses de plus d'un demi-litre dans les cinémas, les casse-croûte et les restaurants. Cette nouvelle mesure a fait réagir le plus grand fabricant au monde de boissons non alcoolisées : Coca-Cola.

Accusée de jouer un rôle important dans le développement de l'obésité, Coca-Cola a réagi en faisant le lancement d'une vidéo de deux minutes diffusée sur les réseaux de télévision américains. Dans cette vidéo, Coca-Cola met l'accent sur l'influence importante des comportements individuels dans le développement de l'obésité et sur la responsabilisation collective. Les différents engagements de Coca-Cola dans la lutte contre l'obésité y sont aussi mentionnés.

La vidéo de Coca-Cola est maintenant diffusée sur les réseaux de télévision canadiens.

Cette vidéo a soulevé l'indignation de plusieurs scientifiques et organisations compte tenu des propos qui y sont véhiculés et des nombreuses études qui contredisent ces propos. En effet, la corrélation entre la consommation élevée de sucre et l'obésité est établie depuis longtemps dans la littérature scientifique, tout comme la corrélation entre la consommation élevée de boissons sucrées et l'obésité.

La vidéo de Coca-Cola pourrait entraîner de la confusion chez les consommateurs. De plus, les effets néfastes d'une grande consommation de boissons sucrées sur la santé y sont sous-estimés, et on y met l'accent sur le fait que l'équilibre entre la consommation de ces boissons et l'activité physique est la seule solution.

Source : ***Yves G. Jalbert,*** Institut national de santé publique du Québec

ROYAUME-UNI – **UNE PÉNALITÉ FINANCIÈRE AUX POLICIERS EN MAUVAISE CONDITION PHYSIQUE**

À partir de septembre 2013, les policiers du Royaume-Uni qui échoueront à leur test annuel de condition physique verront leur salaire amputé d'un certain montant. Le gouvernement sera également plus sévère avec les policiers qui seront affectés à des emplois de bureau à cause de problèmes de santé.

Cette réforme a été acceptée par l'Association of Chief Police Officers. Elle a vu le jour à la suite d'une enquête journalistique qui rapportait que 75 % des policiers du Royaume-Uni présentaient un surplus de poids (embonpoint [52 %], obésité [22 %] ou obésité morbide [1 %]). De plus, cette enquête révélait que 5 300 policiers avaient été affectés à des emplois de bureau, à plein salaire, à cause de problèmes de santé (ex. : des malaises, de la fatigue) les empêchant de réaliser leurs tâches habituelles.

Pour plus de détails, consultez l'article à l'adresse suivante : **www.dailymail.co.uk/news/article-2279801/5-300-police-arent-fit-walk-beat-MoS-probe-reveals-appalling-condition-officers--face-stringent-new-tests-pay-cut-fail.html**

Source : ***Yves G. Jalbert,*** Institut national de santé publique du Québec

SUISSE – **STRATÉGIE ALIMENTAIRE 2013-2016**

La stratégie alimentaire 2013-2016 a récemment été lancée en Suisse. Cette stratégie remplace le *Plan d'action alimentation et santé : une stratégie nutritionnelle pour la Suisse,* datant de 2001.

La stratégie alimentaire 2013-2016 a été conçue à partir des principales conclusions du 6e rapport sur la nutrition et l'influence de l'alimentation sur certains facteurs de risques et de maladies. Ce rapport a permis de mettre en évidence les problèmes et les domaines d'action à prioriser pour améliorer les apports alimentaires et nutritionnels de la population. Ainsi, six domaines d'action ont été retenus :

1. la mise en place de conditions de production alimentaire sûres et durables (visant une offre alimentaire suffisante);
2. la protection de la santé et la prévention des maladies;
3. l'information et la communication;
4. les actions visant certains groupes cibles et l'égalité des chances;
5. la coopération, la coordination et l'approche multisectorielle;
6. la recherche et les bases de données.

La stratégie sera mise en œuvre par des plans d'action, des programmes et des projets. Certaines mesures seront volontaires, alors que d'autres seront imposées par la loi. Elles seront réalisées en collaboration avec différents acteurs nationaux, cantonaux et régionaux. Au niveau national, le *Programme national alimentation et activité physique* servira de base à l'application de la stratégie alimentaire suisse.

Pour consulter la stratégie alimentaire suisse, rendez-vous à l'adresse suivante : **www.bag.admin.ch/themen/ernaehrung_bewegung/13258/index.html?lang=fr** Vous y trouverez également le 6e rapport sur la nutrition et l'influence de l'alimentation sur certains facteurs de risques et de maladies.

Source : ***Yves G. Jalbert,*** Institut national de santé publique du Québec

Stratégie alimentaire suisse 2013-2016

EN MANCHETTE

QUÉBEC EN FORME **A 10 ANS !**

Dans les 10 dernières années, des milliers de jeunes Québécois ont adopté un mode de vie plus actif et une saine alimentation grâce à Québec en Forme.

Afin de souligner ses 10 ans, Québec en Forme a réalisé une vidéo pour présenter ses fondements, son histoire et ses moments marquants. Cette vidéo inclut plusieurs entrevues et témoignages des bâtisseurs et artisans de l'organisation depuis 2002.

La vidéo, dont le titre est *Québec en Forme, 10 ans*, a été présentée en primeur lors du banquet du Grand rassemblement 2013, qui s'est tenu à Québec les 19 et 20 mars dernier. Elle est accessible sur le site Web de Québec en Forme **(www.quebecenforme.org)** dans la Galerie vidéo.

Source : ***Sylvie Durand,*** Québec en Forme

LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS : **UNE NOUVELLE NORME POUR L'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE STATIONNEMENT**

Au Québec, les 10 années les plus chaudes du XX^e^ siècle ont été enregistrées à partir des années 1980.

Les hausses constantes de température, observées et projetées, accentueront un problème déjà existant et connu : les îlots de chaleur urbains. Ce sont des zones urbaines où la température de surface ou la température de l'air ambiant sont sensiblement plus élevées que la température moyenne dans l'ensemble de la ville. Récemment, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a rédigé une nouvelle norme pour la diminution des effets attribuables aux îlots de chaleur urbains.

Les îlots de chaleur urbains présentent un risque pour la santé publique, particulièrement pour certaines populations vulnérables. La chaleur accablante en période estivale, accentuée par les îlots de chaleur urbains, peut provoquer des faiblesses, des troubles de la conscience, des crampes, des syncopes et exacerber des maladies chroniques déjà existantes. Plusieurs causes favorisent l'intensification des îlots de chaleur urbains :

- La perte progressive du couvert forestier et végétal;
- L'imperméabilité et le faible albédo[1] des matériaux;
- Les propriétés thermiques des matériaux;
- La morphologie urbaine;
- La taille des villes;
- La production de chaleur liée aux activités humaines (voitures, climatisation, etc.).

Les agences de santé, au Québec et à travers le monde, ont mis en place divers programmes de lutte contre les effets de la chaleur accablante et de prévention des îlots de chaleur urbains. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), en collaboration avec la Direction de santé publique de Montréal, a aussi produit un outil servant au repérage des îlots de chaleur urbains et de certaines populations vulnérables au Québec.

Récemment, le BNQ a rédigé une nouvelle norme pour la diminution des effets attribuables aux îlots de chaleur urbains. Cette norme s'intitule *Lutte aux îlots de chaleur urbains : Aménagement des aires de stationnement: Guide à l'intention des concepteurs*. Elle fournit des lignes directrices et des recommandations pour l'amélioration de la performance thermique des aires de stationnement, ce qui contribuera à la diminution des effets attribuables aux îlots de chaleur urbains. La gratuité de la norme a été rendue possible grâce au soutien financier de la Ville de Montréal et de l'INSPQ.

Dans un objectif de protection de la santé publique, le présent guide vise donc à contrer la formation d'îlots de chaleur urbains dans les aires de stationnement en proposant des pistes de solution pour un aménagement plus adapté et stratégique. Certaines pratiques d'aménagement intégrées permettent de contrer la formation d'îlots de chaleur urbains.

Source : ***Carole Roch,*** Bureau de normalisation du Québec

1. L'albédo est le rapport qui existe entre le rayonnement solaire réfléchi par une surface et le rayonnement solaire global incident. Ainsi, plus l'albédo d'une surface est élevé, plus cette surface réfléchit la lumière et moins elle réchauffe le sol et, par conséquent, l'atmosphère.

PLEINS FEUX SUR LES RÉGIONS

MONTRÉAL – DES FERMES SUR LES TOITS DE LA VILLE

L'entreprise serricole les Fermes Lufa a mis en place la première serre urbaine commerciale construite sur un toit dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Ce projet innovant d'agriculture urbaine à vocation commerciale a vu le jour au printemps 2011.

S'inspirant du concept d'une agriculture soutenue par la communauté, l'entreprise les Fermes Lufa a pour but de fournir aux citoyens de la ville des produits cultivés sur place, sans intermédiaire. L'entreprise livre actuellement 1 000 paniers par semaine dans différents points de livraison prédéterminés, et ce, dans un rayon de cinq kilomètres. Les légumes sont livrés de trois à quatre heures après leur cueillette.

L'exemple des Fermes Lufa montre qu'il existe un savoir-faire et un marché pour la production de légumes en milieu urbain. En effet, une deuxième serre est présentement en construction à Laval, et l'entreprise prévoit la construction de cinq nouvelles serres en cinq ans. L'objectif à long terme est d'exporter la technologie dans toutes les villes du monde.

Pour en savoir plus sur l'agriculture urbaine, visitez le **www.mapaq.gouv.qc.ca/agricultureurbaine**

Source : ***Marie-Claude Bolduc,*** Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plusieurs initiatives d'agriculture urbaine, de nature communautaire, privée ou commerciale, fleurissent dans la ville de Montréal. Ces initiatives découlent d'une demande grandissante des consommateurs-citoyens pour des aliments produits localement et pour une agriculture de proximité.

Le rapport de consultation publique réalisé par l'Office de consultation publique de Montréal souligne que : « Les serres commerciales sur les toits pourraient représenter un moyen efficace de rentabiliser l'espace urbain et de répondre à une demande croissante pour des produits frais, diversifiés et locaux[1]. »

1. OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL, *État de l'agriculture urbaine à Montréal : Rapport de consultation publique,* [En ligne], Montréal, Office de consultation publique de Montréal, 2012, p. 95, [**ocpm.qc.ca/sites/default/files/rapport_au.pdf**] (Consulté le 2 mai 2013).

SAGUENAY –
LE COFFRE AUX SPORTS, UN BEL EXEMPLE DE MOBILISATION !

Soutenu par Québec en Forme, le Coffre aux Sports est un projet qui a pour objectif d'augmenter la pratique régulière d'activités sportives et récréatives chez les jeunes et leur famille habitant dans la MRC du Fjord-du-Saguenay. Il a été mis sur pied par le regroupement local de partenaires *À vos marques, Santé*.

Le Coffre aux Sports découle d'un sondage sur les saines habitudes de vie réalisé auprès des jeunes de l'arrondissement de Chicoutimi. Lors du sondage, les jeunes ont mentionné qu'ils manquaient d'équipement pour pratiquer régulièrement des activités sportives et récréatives. Afin de déjouer cet obstacle, *À vos marques, Santé* a organisé une collecte ponctuelle de patins usagés en collaboration avec le CSSS de Chicoutimi et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Cette première collecte leur a permis d'amasser une centaine de paires de patins.

À la suite de cette expérience positive, le Coffre aux Sports a vu le jour. De concert avec plusieurs partenaires, *À vos marques, Santé* a lancé une collecte d'équipement de glace en novembre 2011 avec les Saguenéens de Chicoutimi à la présidence d'honneur. Quatre coffres-dépôt ont alors permis la collecte de l'équipement usagé, qui a ensuite été distribué gratuitement aux jeunes et à leur famille ou à des personnes présentant des facteurs de vulnérabilité. La collecte a connu un succès instantané : plus de 400 articles de sport ont été recueillis en trois mois seulement.

En janvier 2012, *À vos marques, Santé* s'est associé avec Solution Passage afin de remettre en bon état l'équipement recueilli et d'optimiser la redistribution aux comités de quartier et aux organismes communautaires. Leur partenariat a en plus été une nouvelle occasion d'insertion socioprofessionnelle. Depuis le printemps 2012, le Coffre aux Sports dessert aussi la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay. Aujourd'hui, plus de 15 coffres-dépôt se trouvent sur l'ensemble du territoire, ce qui permet la collecte d'un plus large éventail d'articles de sport (ballons, gants de baseball, raquettes de tennis, etc.).

Source : ***Sylvie Durand*** avec la collaboration de ***Carole-Lynn Massie,*** Québec en Forme

En fournissant aux jeunes de l'équipement sportif, le Coffre aux Sports contribue à la mise en place d'environnements favorables à la pratique d'activités physiques. Il repose aussi sur l'engagement d'une myriade de partenaires et permet de maximiser l'utilisation des ressources professionnelles et matérielles de la communauté.

De plus, par la mise en place de cette action cohérente avec les besoins des jeunes, la communauté s'est munie d'un réseau de collaborateurs lui permettant de générer des changements durables.

Pour en savoir plus, visionnez *Bon coup – Le Coffre aux Sports* dans la Galerie vidéo sur le site de Québec en Forme (www.quebecenforme.org)

NUNAVIK – DES SERRES POUR LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Actuellement, les villages inuits du Nunavik font face à des défis à caractère social complexes. Ils doivent également affronter des problèmes plus criants d'insécurité alimentaire liés à la plus faible disponibilité et au coût plus élevé des aliments. Afin d'augmenter l'accès aux fruits et aux légumes, un projet de recherche novateur a permis de mettre en place un projet pilote de serres communautaires à Kuujjuaq, permettant une production locale de ces produits.

Ce projet pilote de serres communautaires s'inscrit dans les travaux de doctorat d'Ellen Avard, à l'Université Laval. Il est réalisé en collaboration avec des bénévoles et les chefs de file de la communauté de Kuujjuaq avec l'appui du gouvernement régional (Administration régionale Kativik). Pour le réaliser, la serre communautaire existante a été rénovée et des résidants locaux ont mis en production 22 planches de culture. D'importantes données sur le rendement de production de divers types de légumes ainsi que sur l'effet de la chaleur ont été recueillies. À la suite du succès de la première serre, le village nordique de Kuujjuaq compte maintenant en construire une deuxième pour répondre à la demande croissante pour des planches de culture au village.

Un projet de collecte de déchets organiques a également vu le jour en collaboration avec les détaillants Newviq'vi et Northern ainsi qu'avec deux camps de construction, une garderie et le Centre de recherche à Kuujjuaq. Avec ce projet, on vise à fabriquer du compost qui sera utilisé dans les serres pour améliorer et fertiliser les sols. Il s'agit d'un moyen intéressant de réduire la quantité de déchets normalement envoyée dans les dépotoirs. Ce projet a aussi permis la réintégration sociale de personnes vivant avec une maladie mentale.

D'autres projets pourraient voir le jour, comme la création d'un jardin hydroponique et des projets avec des écoliers et des jeunes du village. Des essais initiaux en vue de cultiver la pomme de terre dans ces milieux sont en cours.

Tous ces projets sont très intéressants et permettent, à petite échelle, d'assurer un certain approvisionnement local en fruits et légumes frais dans le Nord du Québec.

Source : ***Mario Lapointe,*** ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, avec la collaboration d'***Ellen Avard***, Université Laval

Le projet pilote de serres communautaires est intéressant dans le contexte actuel du développement durable du Nord. Il contribue à la mise en place d'une approche écologique et de stratégies communautaires visant à la fois la sécurité alimentaire et le développement social des villages nordiques.

À plus long terme, la mise au point d'un modèle d'approvisionnement local pourrait contribuer à répondre aux besoins sociaux, économiques et environnementaux des habitants du Nord du Québec. Par le fait même, leur accès à la saine alimentation pourrait être amélioré par la production d'aliments locaux nutritifs.

Déjà à petite échelle, des habitants du Nunavik cultivent des légumes plusieurs mois par année. Ils peuvent même en produire différentes variétés.

L'INNOVATION EN MILIEU RURAL PAR LA MESURE DES **LABORATOIRES RURAUX**

Les laboratoires ruraux sont des expériences approfondies de développement dans des champs d'activité peu étudiés et représentent des voies d'avenir pour les collectivités rurales. En tout, 33 projets ont été retenus et implantés aux quatre coins du Québec dans les dernières années.

Les laboratoires ruraux couvrent des champs d'expérimentation variés qui vont de l'agriculture innovante de spécialité et de proximité à l'école au cœur de la communauté rurale. Certains laboratoires ruraux, notamment ceux portant sur la santé en milieu rural, ont mis en place des actions favorisant les saines habitudes de vie. Le projet *Ma santé en valeur* porté par la MRC d'Argenteuil en est un bel exemple.

La mesure des laboratoires ruraux s'inscrit dans une volonté de développement des connaissances et de transfert de celles-ci à l'ensemble des communautés rurales. Cette volonté a été mise de l'avant dans la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

En effet, cette politique vient soutenir les communautés rurales dans l'amélioration de leur prise de conscience collective des savoirs qu'elles possèdent, de leur capacité de prise en charge de leur croissance et du développement de leur expertise.

Pour de plus amples renseignements sur les laboratoires ruraux et la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, visitez le **www.mamrot.gouv.qc.ca/**

Source : ***Christine D'Amours,*** ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MONTRÉAL - **DES RUELLES VERTES ACTIVES**

Plusieurs projets de ruelles vertes ont vu le jour à Montréal. Le plus souvent, une ruelle verte est un projet qui est amorcé par des citoyens et soutenu par un éco-quartier (un programme environnemental de la Ville de Montréal).

Les projets de ruelles vertes consistent à entretenir les ruelles et à les aménager. On y trouve des aires de détente, des parcours à vélo, des marelles, des surfaces de hockey-balle, etc. L'hiver, certaines ruelles blanches se transforment même en véritable patinoire.

Les ruelles vertes comportent plusieurs avantages. En plus de limiter la formation d'îlots de chaleur, elles facilitent l'accès de l'espace public et accroissent le sentiment de sécurité et d'appartenance des résidants. Elles offrent aussi aux familles des lieux d'activité physique. En effet, en recréant un lien entre l'être humain et la nature, il est plus facile pour les enfants d'y être actifs toute l'année. Ainsi, les ruelles vertes favorisent la création d'environnements favorables à un mode de vie actif.

En 2012, plus de 1 400 Montréalais ont été engagés dans 68 projets de ruelles vertes.

Source : ***Véronique Girard-Lajeunesse,*** Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur

FORMATION

9 AU 11 SEPTEMBRE 2013 : CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

2e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS
VIVRE ET VIEILLIR ENSEMBLE DANS SA COMMUNAUTÉ

En partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé, le ministère de la Santé et des Services sociaux vous convie à la 2e Conférence internationale des villes amies des aînés, du 9 au 11 septembre 2013, dans la ville de Québec.

La 2e Conférence internationale des villes amies des aînés se déroulera sur le thème *Vivre et vieillir ensemble dans sa communauté*. Lieu d'échange par excellence, on y présentera également des outils et des stratégies. Les plus récentes connaissances seront axées sur quatre thèmes:

1. Les villes amies des aînés comme innovation sociale;
2. Le rôle des différents acteurs;
3. L'interface entre les environnements sociaux et bâtis;
4. L'évaluation des initiatives des villes amies des aînés.

L'initiative des villes amies des aînés peut servir de tremplin à la mise en place d'initiatives bénéfiques pour toute la communauté, dont les jeunes !

Le professeur Alan Walker, reconnu pour son expertise dans le domaine du vieillissement actif, prononcera une conférence en ouverture de l'événement. À noter qu'un tarif préférentiel d'inscription est en vigueur jusqu'au 1er août.

Pour plus d'information, visitez le **www.vada2013.ca/**

Source : ***Geneviève Germain,*** Institut national de santé publique du Québec

18 AU 20 SEPTEMBRE 2013 : COLLOQUE DES MUNICIPALITÉS EN SANTÉ

Du 18 au 20 septembre prochain, à Victoriaville, se tiendra le 25e colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé en collaboration, cette année, avec le Réseau des municipalités accessibles et le Réseau québécois de la prestation de services aux citoyens.

Sur le thème *100 % humain, 100 % durable, 100 % inclusif. Quand nos valeurs portent fruit*, cet événement permettra aux acteurs et aux citoyens d'échanger, d'apprendre, de s'outiller et de découvrir des idées inspirantes pour créer des conditions favorables à la floraison et au mûrissement de projets locaux. Des conférenciers de renom ont déjà confirmé leur participation au colloque, notamment le docteur Gilles Julien, pédiatre social, Laure Waridel, écosociologue et cofondatrice d'Équiterre, Pierre Côté, initiateur de l'Indice relatif du bonheur, et le docteur Alain Poirier.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, rendez-vous au **www.rqvvs.qc.ca**

Source : ***Angèle-Anne Brouillette,*** Réseau québécois de Villes et Villages en santé

20 AU 22 NOVEMBRE 2013 : COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCOPHONE PIÉTON

Le Colloque international francophone piéton se tiendra à Montréal du 20 au 22 novembre 2013 sur le thème *La ville sous nos pieds : connaissances et pratiques favorables aux mobilités piétonnes.*

Ce colloque est organisé conjointement par l'Institut national de la recherche scientifique et l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux. Les travaux de recherche et les actions sur le terrain pour le piéton dans un contexte nord-américain y seront présentés. Ce colloque permettra à la France et au Québec de comparer, voire de confronter leurs connaissances et leurs pratiques. Il sera l'occasion pour les deux territoires d'un enrichissement mutuel pour de nouvelles actions.

Pour de plus amples informations, rendez-vous à **copie2013.sciencesconf.org/**

Source : ***Éric Robitaille,*** Institut national de santé publique du Québec

RÉSUMÉ D'UN COLLOQUE : LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

Un colloque portant sur le défi de l'amélioration de l'offre alimentaire a eu lieu le 14 mars dernier au Centre de recherche et de développement sur les aliments de Saint-Hyacinthe.

Lors de cet événement, plusieurs conférenciers ont présenté les multiples facettes de l'amélioration de l'offre alimentaire. Charmaine Kuran, de Santé Canada, et Alexandra Reid, de Cintech, ont dévoilé l'état d'avancement des travaux visant la diminution des gras trans, du sodium et du sucre dans les produits transformés. Pierre Gélinas, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a décrit les bienfaits des fibres alimentaires. Pour sa part, Jean Amiot, du Département des sciences des aliments et de nutrition de l'Université Laval, a expliqué le défi de l'exploitation des propriétés nutritionnelles des aliments transformés. Puis, François Houde, de Varium, a abordé la question du stress alimentaire vécu par le consommateur. Finalement, le témoignage d'un acteur de l'industrie ayant amélioré son offre alimentaire, Pacini, et la présentation des initiatives MELIOR et DUX ont complété le programme de la journée.

Ce colloque a été organisé par la Fondation Initia en collaboration avec le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation ainsi que le Conseil des initiatives pour le progrès en alimentation. Les présentations des conférenciers sont accessibles à l'adresse suivante : **initia.org/presentations-le-defi-mars2013/**

Source : ***Mario Lapointe,*** ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

LE COIN LECTURE

AUTORITÉS DE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT BÂTI : **ACTIONS POUR INFLUENCER LES POLITIQUES**

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé a publié en novembre 2012 un rapport d'entrevues portant sur les actions politiques à privilégier pour la création d'environnements bâtis favorables à la santé.

Ce rapport a comme objectif de faire connaître les actions des autorités de santé publique engagées dans le projet COALITION. Il met également en lumière certains des tenants et aboutissants politiques de ces actions.

Ce rapport, intitulé *Autorités de santé et environnement bâti : actions pour influencer les politiques*, est accessible en ligne : **www.ccnpps.ca/5/Nouveautes.ccnpps?id_article=850**

Source : ***Yves G. Jalbert,*** Institut national de santé publique du Québec

Le projet COALITION vise à intensifier les actions et à favoriser la collaboration entre des acteurs de six autorités de santé canadiennes : le Vancouver Coastal Health, le Vancouver Island Health, le Fraser Health, le Peel Public Health, le Toronto Public et la Direction de la santé publique de Montréal. Cette coalition concentre ses efforts sur la promotion de certaines politiques publiques qui pourraient contribuer à la création d'environnements bâtis plus favorables à la santé, notamment des politiques liées au transport ou à l'aménagement urbain.

Rapport d'entrevues ***Autorités de santé et environnement bâti : actions pour influencer les politiques***

RETISSER LA VILLE : **CONCEVOIR ET CONSOLIDER DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ**

Vivre en ville a récemment publié deux documents qui visent à outiller et à inspirer les décideurs et les professionnels du domaine municipal pour la conception de collectivités québécoises plus viables.

Le premier document, intitulé *Retisser la ville : [Ré]articuler urbanisation, densification et transport en commun,* met en lumière la nécessité de revoir notre façon de « faire la ville ». Pour retisser la ville, le transport en commun doit être l'élément central des corridors et des quartiers, et il doit devenir le mode de transport principal. Les corridors et les quartiers doivent être aménagés autour de ce service essentiel, dont la mise en place doit être réalisée avant même l'arrivée du premier résidant.

Le second document, intitulé *Retisser la ville : Leçons de cinq expériences de transit-oriented development,* présente cinq exemples concrets de quartiers aménagés selon les principes du *transit-oriented development*. Parmi les quartiers présentés, quatre sont situés en Amérique du Nord et un, en Europe.

Source : ***Yves G. Jalbert,*** Institut national de santé publique du Québec

1. VIVRE EN VILLE. *Retisser la ville : [Ré]articuler urbanisation, densification et transport en commun*, coll. « Outiller le Québec », 2012, 120 p.
2. VIVRE EN VILLE. *Retisser la ville : Leçons de cinq expériences de transit-oriented development,* coll. « Outiller le Québec », 2013, 108 p.

LA BOÎTE À OUTILS

LE GRAND RASSEMBLEMENT 2013 : AFFICHES, RÉSUMÉS, PRÉSENTATIONS ET DOCUMENT SYNTHÈSE ACCESSIBLES EN LIGNE

Les 19 et 20 mars dernier, Québec en Forme accueillait au Centre des congrès de Québec près de 1 000 partenaires engagés dans la promotion des saines habitudes de vie auprès des jeunes, à l'occasion de son Grand rassemblement *GO ! On fonce ! Mobiliser pour des changements durables !* Plusieurs outils pratiques découlant de l'événement sont maintenant accessibles en ligne.

Le Grand rassemblement 2013 a connu un vif succès. Des représentants d'organisations locales, régionales et nationales ont pu y échanger au fil des nombreux ateliers, tables rondes et activités interactives. En plus de se fixer des objectifs personnels, les congressistes ont adopté cette position commune :

> **« Nous nous engageons à être audacieux et actifs sur des plateformes et lieux d'implication inhabituels, afin de contaminer les décideurs, les partenaires et les citoyens à l'égard de l'importance des changements durables aux saines habitudes de vie. Nous nous engageons à sortir de notre zone de confort[1]. »**

Pour avoir accès aux affiches présentées au Salon partage du Grand rassemblement 2013, aux présentations, aux résumés ainsi qu'au document synthèse de l'événement, consultez la section *Événements* au **www.quebecenforme.org**

Source : ***Hélène Potvin,*** Québec en Forme

1. *Synthèse des moments forts du Grand rassemblement*, [En ligne], p. 13, [**www.quebecenforme.org/pdf/gr13/Synthese_GR13_QEF_VFinale.pdf**] (Consulté le 8 mai 2013).

GLOSSAIRE

ENVIRONNEMENT BÂTI, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME : DU PAREIL AU MÊME ?

Les concepts d'environnement bâti, d'aménagement du territoire et d'urbanisme sont désormais utilisés afin de promouvoir les saines habitudes de vie. Bien que ces concepts appartiennent au même domaine, leur signification est différente. Petit coup d'œil sur les définitions de ces trois concepts.

ENVIRONNEMENT BÂTI : L'environnement bâti comprend tous les éléments de l'environnement physique qui ont été créés, transformés ou organisés par l'être humain. Ces éléments peuvent être classés selon trois grandes dimensions : 1) les modes d'occupation des sols (résidentiel, institutionnel, commercial, etc.); 2) les systèmes de transport (pistes cyclables, rues, etc.); 3) le design (éclairage, largeur des rues, mesures d'apaisement). Ces dimensions englobent à leur tour des sous-dimensions et divers éléments qui sont liés à l'activité physique, à l'alimentation et au poids corporel[1].

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Brunet, Ferras et Théry définissent l'aménagement du territoire comme « […] l'action d'une collectivité sur son territoire, et le résultat de cette action[2] ». L'aménagement du territoire réfère donc à la façon dont l'environnement bâti est aménagé. Au Québec, les objectifs poursuivis dans l'aménagement du territoire sont : 1) maîtriser l'urbanisation et ses impacts; 2) susciter une mise en valeur des ressources naturelles et viser à accroître et à tirer le meilleur profit de la mise en valeur (économique et sociale) intégrée de l'ensemble des ressources du territoire[3]. Les actions liées à l'aménagement du territoire doivent donc tenir compte des aspects de santé publique, car elles peuvent avoir une influence sur plusieurs problèmes de santé, sur la pratique d'activité physique, sur l'alimentation et sur le poids corporel[1].

URBANISME : L'urbanisme est une discipline scientifique qui a fait son apparition au milieu du XIX^{e} siècle[4]. Cette discipline est liée à l'étude et à la planification des milieux urbains. Les mouvements importants d'urbanisation et d'industrialisation qui ont caractérisé le XIX^{e} siècle ont créé des milieux urbains moins favorables à la santé des populations. La planification et la réorganisation des milieux urbains sont des solutions apportées par le mouvement hygiéniste pour résoudre les problèmes de surpopulation, les problèmes de qualité de l'air et les problèmes sanitaires. Aujourd'hui, l'urbanisme favorable à la santé est lié au mouvement du « nouvel urbanisme », qui est rattaché, entre autres, au « développement intelligent » (*smart growth*), au développement axé sur les transports (*transit-oriented development*) et au développement axé sur les piétons (*pedestrian-oriented development*). Le nouvel urbanisme est inspiré des paradigmes du développement durable et préconise des principes d'aménagement favorisant l'utilisation de différents modes de transport alternatif à l'automobile tels que le transport actif et le transport en commun. Il s'appuie, entre autres, sur l'aménagement de quartiers à densité, à mixité des usages et à connexité plus élevées[5].

Source : ***Éric Robitaille,*** Institut national de santé publique du Québec

1. P. BERGERON et S. REYBURN, *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 2010, 98 p., [**www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1108_ImpactEnvironBati.pdf**] (Consulté le 7 mai 2013).
2. R. BRUNET, R. FERRAS et H. THÉRY, *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*, Reclus, 1992, 518 p.
3. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, *Les orientations du gouvernement en matière d'aménagement : Pour un aménagement concerté du territoire*, 1994, 70 p.
4. G. BEAUDET, *Profession urbaniste*, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 72 p.
5. I. BOUCHER et N. FONTAINE, *L'aménagement et l'écomobilité : Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2011, 232 p.

UN REGARD SUR LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

DONNÉES PROBANTES CANADIENNES SUR L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET LA SANTÉ

Un supplément de la *Revue canadienne de santé publique* consacré à l'environnement bâti et à la santé a été publié en 2012[1]. Ce supplément contient 11 articles, dont 10 études qui fournissent des données canadiennes probantes qui soutiennent l'impact de l'environnement bâti sur la santé et dans la lutte contre l'obésité.

Les dix études ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires de chercheurs provenant de cinq régions du Canada. Sept d'entre elles portent sur les enfants âgés de 8 à 14 ans, et dans la plupart, l'environnement bâti est défini par rapport au quartier où habitent les enfants et aux écoles qu'ils fréquentent.

Voici un aperçu de l'ensemble des articles du supplément :

- Le commentaire introductif présente un consensus de plusieurs experts sur les leviers politiques pour aborder les déterminants environnementaux liés à l'obésité.
- La première étude porte sur la relation entre le type de quartier, la situation socioéconomique et les occasions qu'ont les enfants de faire de l'activité physique.
- Dans la deuxième étude, on examine les facteurs environnementaux associés à l'indice de masse corporelle des adolescents en vue de cerner les interventions possibles pour réduire l'obésité infantile.
- Dans la troisième étude, on vise à déterminer l'existence d'une relation entre la conception du quartier, l'activité physique et les comportements sédentaires des enfants.
- Dans la quatrième étude, on se penche sur le processus par lequel le design communautaire, le milieu bâti et l'environnement social peuvent influencer l'activité physique des individus et particulièrement des enfants.
- La cinquième étude porte sur l'effet du climat saisonnier et des conditions atmosphériques hebdomadaires sur le transport scolaire actif dans différents milieux bâtis et environnements politiques.
- Dans la sixième étude, on quantifie le risque de blessures associé à 14 types de routes, des sentiers hors route aux grandes artères pour les cyclistes, de façon subjective et observée.
- Dans la septième étude, on a examiné l'accès à différents types d'établissements alimentaires dans les quartiers résidentiels et scolaires ainsi que l'association possible avec l'alimentation des enfants.
- Dans la huitième étude, on a examiné les taux d'activité physique et la qualité de l'alimentation d'élèves de la 7e à la 9e année. L'influence du type de quartier (rural, urbain et suburbain) et de la situation socioéconomique (faible et élevée) a aussi été analysée.
- La neuvième étude porte sur l'utilisation des données afin de créer des regroupements de quartiers fondés sur les caractéristiques du milieu bâti.
- Dans la dernière étude, on évalue une carte de marche dans la communauté, élaborée pour huit quartiers d'une ville.

Somme toute, une importante différence entre les niveaux d'activité physique des garçons et des filles durant les jours d'école et les fins de semaine ressort des études de ce supplément. Cela devra être considéré dans les futures études visant l'activité physique des jeunes. D'autres études seront également nécessaires afin de mieux comprendre le contexte (en incluant l'environnement bâti) et les déterminants individuels liés à l'activité physique des jeunes qui sont responsables de cette différence.

Source : ***Yves G. Jalbert,*** Institut national de santé publique du Québec

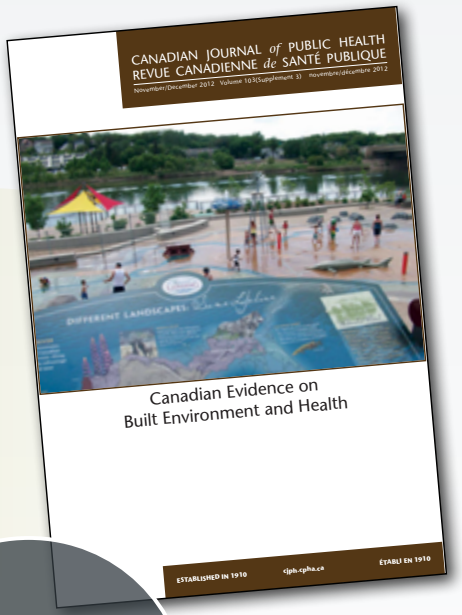

Supplément de la *Revue canadienne de santé publique.*

1. « Canadian evidence on built environment and health », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 103, no 9, suppl. 3, 2012.

VIE ACTIVE : ÉTUDE DES GROUPES TRAVAILLANT EN COLLABORATION AUX ÉTATS-UNIS

L'équipe de recherche Coalitions and Networks for Active Living, financée par les Centers for Disease Control and Prevention, a réalisé une étude portant sur les groupes travaillant en collaboration sur la vie active[1].

Les résultats de cette étude pourront aider les gouvernements et les bailleurs de fonds à définir leurs priorités futures. Ils pourront aussi contribuer à la création d'attentes réalistes ainsi qu'à l'offre de formation et d'aide technique pour la planification, la coordination, la mise en œuvre et le soutien des stratégies de collaboration.

Cette étude est la première à explorer le fait que le travail en collaboration peut améliorer les environnements pour les rendre favorables à la vie active. Elle met aussi en évidence l'étendue des activités utilisées par les professionnels pour faciliter les changements. Afin de recueillir les données nécessaires à l'étude, les chercheurs ont sélectionné 96 groupes travaillant en collaboration. Les groupes sélectionnés étaient constitués de coalitions, de réseaux, de partenaires et d'alliances. Par la suite, de mai à août 2011, les chercheurs ont interrogé les coordonnateurs de 59 de ces groupes, répartis dans 22 États américains. Un entretien téléphonique structuré a été utilisé pour colliger l'information et une analyse descriptive des données a été réalisée.

Les groupes travaillant en collaboration sur la vie active présentaient plusieurs caractéristiques similaires. L'étude souligne qu'ils œuvrent généralement dans quatre domaines d'intervention : parcs, aires de loisir, routes sécuritaires pour aller à l'école et routes améliorées. Les résultats montrent bien la variété des activités utilisées dans les approches environnementale et politique. Ainsi, les projets portant sur des modifications de l'environnement bâti représentent généralement des améliorations à petite échelle (ex. : jardins communautaires, amélioration des places publiques et des parcs). Les stratégies utilisées sont bien définies, fondées sur les données probantes, abordables et réalisables dans des échéanciers de courte durée. Les projets réalisés dans les domaines du transport public, du stationnement et de la restructuration de biens immobiliers sous-exploités (ou développement intercalaire) nécessitent, quant à eux, des investissements à plus grande échelle, un échéancier plus long ainsi que des relations stratégiques avec divers partenaires (agences, experts, etc.).

Somme toute, cette étude met en lumière que les changements environnementaux et politiques requièrent généralement du temps, des ressources financières ainsi que des relations sociales et politiques.

Source : ***Yves G. Jalbert,*** Institut national de santé publique du Québec

1. J.S. LITT et autres, « Active living collaboratives in the United States: understanding characteristics, activities, and achievement of environmental and policy change », *Preventing Chronic Disease*, [En ligne], vol. 10, 7 février 2013, [www.cdc.gov/pcd/current_issue.htm] (Consulté le 7 mai 2013).

CHAPEAU !

UN OUTIL NOVATEUR **POUR AMÉLIORER LES HABITUDES DE VIE**

Grâce au travail de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et de Québec en Forme, un outil d'analyse sur l'environnement bâti et l'environnement des services au Québec est désormais en ligne.

Cet outil permet d'obtenir de l'information pour les régions du Québec sur des indicateurs comme la population et le logement, l'environnement bâti, l'environnement des services et l'indice de défavorisation. Il est accessible à l'adresse suivante : **environnementbati.inspq.qc.ca/**

Félicitations à Éric Robitaille de l'INSPQ et à Gabriel Guindon de Québec en Forme pour leur idée novatrice et leur collaboration à la conception de cet outil fort intéressant!

Source : ***Kathleen Cloutier,*** ministère de la Santé et des Services sociaux

Cet outil peut contribuer à orienter les actions dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

COURRIER DU LECTEUR

L'OMBRE ET LA LUMIÈRE : REGARD SUR LES PROJECTIONS D'OBÉSITÉ

Réactions à la suite de l'article intitulé *Si la tendance se maintient, la prévalence de l'obésité continuera d'augmenter d'ici 2030*, d'Ernest Lo et Sylvie Martel, paru dans le numéro d'avril 2013 du bulletin PAG.

J'aimerais revenir sur l'article intitulé *Si la tendance se maintient, la prévalence de l'obésité continuera d'augmenter d'ici 2030,* d'Ernest Lo et Sylvie Martel, paru dans le numéro d'avril 2013 du bulletin PAG.

Mon premier questionnement a trait au scénario « optimiste de stabilisation », qui, selon un modèle éprouvé, fait passer la prévalence actuelle de l'obésité chez les adultes de 12 % à 20 % en 2020. Comment se fait-il que l'obésité s'accroisse dans un modèle dit de « stabilisation » ? Pourquoi cette contradiction ? Voici quelques hypothèses : est-ce parce que le Plan d'action gouvernemental (PAG) de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, *Investir pour l'avenir,* cible les jeunes de 0 à 25 ans et qu'avec l'augmentation de l'âge on observe une prise de poids, même si on arrivait à stabiliser la prévalence chez les jeunes ? Est-ce parce que l'on se base sur les tendances historiques, qui ne sont justement pas stables ?

Mon deuxième questionnement porte sur les prévalences utilisées, qui concernent les adultes. Je sais que les objectifs du PAG sont axés sur les jeunes et les adultes, mais les spécialistes de l'obésité nous enseignent qu'il faut prévenir l'installation de l'obésité chez les enfants plutôt que de faire maigrir les adultes. C'est d'ailleurs ce segment d'âge que le PAG et Québec en Forme ciblent. Un impact chez les jeunes serait-il en train d'opérer alors que nos données mesurent le poids des adultes ?

Finalement, on continuera à débattre longtemps sur la finalité des objectifs, selon que l'on soit politicien ou scientifique... Les objectifs doivent-ils nous défier ou nous conforter ?

Source : ***Alain Poirier,*** Institut national de santé publique du Québec

LE COURRIER **DU LECTEUR**

Cette rubrique regroupe vos réactions aux articles, vos questionnements, vos réalisations, etc. Elle vous est réservée, profitez-en !

Pour vous exprimer, faites-nous parvenir vos propos à **pag@msss.gouv.qc.ca**

THÈME **DES NUMÉROS À VENIR**

Le comité éditorial a déterminé les thèmes des prochains numéros :

- Octobre 2013 : les politiques publiques
- Janvier 2014 : la famille

Qu'en pensez-vous ? Aimeriez-vous que d'autres thèmes soient abordés dans les prochains numéros ? Faites-nous parvenir vos commentaires et suggestions de thèmes : **pag@msss.gouv.qc.ca**

PRENEZ CONTACT **AVEC NOUS !**

Vous désirez participer à la rédaction du bulletin PAG ? Rien n'est plus simple ! Soumettez-nous vos idées d'articles ou votre article le plus tôt possible, à **pag@msss.gouv.qc.ca**, que votre article soit en lien ou non avec le thème prévu du numéro. En effet, si votre article est d'intérêt, mais ne correspond pas au thème du numéro, cela n'empêchera pas sa publication.

ABONNEMENT

Pour être informé de la publication d'un nouveau numéro du bulletin national d'information *Investir pour l'avenir*, il vous suffit de vous abonner à l'infolettre du bulletin en visitant le site extranet du PAG au **www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/extranet/pag**, section *Documentation*. L'abonnement est gratuit.

Par ailleurs, une foule d'informations sur le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, *Investir pour l'avenir*, sont diffusées au **www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca**.

Les photographies contenues dans cette publication ne servent qu'à illustrer les différents sujets abordés. Les personnes y apparaissant sont des figurants.

COMITÉ ÉDITORIAL

Lyne Mongeau, ministère de la Santé et des Services sociaux
Kathleen Cloutier, ministère de la Santé et des Services sociaux
Élaine Corbin, ministère de la Santé et des Services sociaux
Mario Lapointe, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Hélène Potvin, Québec en Forme
Yves G. Jalbert, Institut national de santé publique du Québec

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-France LeBlanc

COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

Alain Poirier, Institut national de santé publique du Québec
Angèle-Anne Brouillette, Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Carole-Lynn Massie, Québec en Forme
Carole Roch, Bureau de normalisation du Québec
Christine D'Amours, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Ellen Avard, Université Laval
Éric Robitaille, Institut national de santé publique du Québec
François Thérien, Direction de santé publique de Montréal
Geneviève Germain, Institut national de santé publique du Québec
Hélène Potvin, Québec en Forme
Kathleen Cloutier, ministère de la Santé et des Services sociaux
Louis Drouin, Direction de santé publique de Montréal
Marie-Claude Bolduc, Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Mario Lapointe, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Sophie Paquin, Direction de santé publique de Montréal
Sylvie Durand, Québec en Forme
Véronique Girard-Lajeunesse, Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur
Yves G. Jalbert, Institut national de santé publique du Québec

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Bibliothèque et Archives Canada, 2013

ISSN 1918-8692 (version imprimée)
ISSN 1918-8706 (version en ligne)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.

13-289-05W © Gouvernement du Québec, 2013